

Le PRÉSIDENT: Pour ce qui est de ce document présenté au Comité, désirez-vous qu'il soit imprimé dans notre compte rendu?

M. PICKERSGILL: Je songe simplement aux frais additionnels qui en résulteront pour les contribuables.

M. BELL (*Carleton*): Nous n'avons pas imprimé les autres, ni les deux du juge McRuer. A moins que le directeur général ne soit d'avis que le rapport de cette enquête contient quelque chose de particulièrement important, je m'oppose à ce qu'il soit imprimé.

M. PICKERSGILL: Moi de même.

M. CASTONGUAY: Il ne contient rien de cette nature.

Le PRÉSIDENT: MM. Bell et Pickersgill ont-ils exprimé l'opinion générale du Comité? Avez-vous quelque chose à ajouter?

M. KUCHEREPA: Quand préparez-vous votre rapport?

Le PRÉSIDENT: Le rapport du Comité peut être préparé en peu de temps.

M. KUCHEREPA: Je suppose que vous convoquerez une autre réunion du Comité?

M. PICKERSGILL: Nous avons le quorum et pourquoi ne déciderions-nous pas de tenir notre prochaine séance lundi. Nous avons un nombre suffisant de gens consciencieux présents.

M. BELL (*Carleton*): A quelle heure?

M. PICKERSGILL: A une heure qui ne coïncidera pas avec une autre réunion de comité. Les services perpétuels, comme le comité de la radiodiffusion prennent tout le temps.

Le PRÉSIDENT: La seule autre réunion de comité qui ait été annoncée pour lundi est celle du comité permanent du règlement. Ce comité doit se réunir à 2 heures de l'après-midi.

M. BELL (*Carleton*): M. Pickersgill pense-t-il que la prochaine réunion sera uniquement en vue d'approuver le rapport du Comité?

M. PICKERSGILL: Oui, uniquement pour approuver le rapport. Ne pourrions-nous pas nous réunir à 2 heures de l'après-midi, lundi?

M. DESCHAMBAULT: Pourquoi pas lundi après-midi?

M. KUCHEREPA: Nous ne pouvons nous réunir pendant les séances de la chambre.

M. BELL (*Carleton*): Nous n'avons pas le droit de siéger en même temps que la Chambre, à moins que nous n'adoptions une motion à cet effet.

M. DESCHAMBAULT: Disons, à 1 heure et demie ou à 2 heures. Je crois que le Comité de la radiodiffusion siège dans la matinée.

M. PICKERSGILL: Une demi-heure devrait suffire à l'adoption du rapport.

M. DESCHAMBAULT: Alors, 1 heure et demie?

M. PICKERSGILL: Disons midi et demi.

Une VOIX: Il faut tenir compte de l'heure des trains.

M. DESCHAMBAULT: Le comité de la radiodiffusion a une réunion dans la matinée, n'est-ce pas?

M. PICKERSGILL: Pas lundi, sûrement? Très bien, disons 1 heure et demie.

Le PRÉSIDENT: Nous essaierons de différer l'heure de la réunion le plus possible, après l'arrivée des trains. A condition, toutefois, que la rédaction du rapport soit terminée assez tôt.

M. BELL (*Carleton*): Je suis convaincu que la tâche ne sera pas trop onéreuse pour le président.

M. PICKERSGILL: Je propose l'ajournement.

Le PRÉSIDENT: Si vous n'avez pas d'autres questions, nous allons ajourner. Merci, messieurs.